

Notes et documents

Intérêts italiens en Egypte. (11 juin). — Le chargé d'Affaires de Suisse au Caire, M. Brunner, est allé inspecter un camp de concentration dans le désert et a obtenu le transfert d'internés italiens dans un camp où les conditions étaient meilleures.

En outre, il a voué une attention toute spéciale à la question du séquestre des biens italiens.

Transports d'internés civils et de grands blessés. — De nouveaux transports d'internés civils français venant d'Allemagne et d'internés allemands venant de France, ont eu lieu à diverses reprises, en particulier le 27 avril et le 21 mai.

La conclusion de l'armistice entre l'Allemagne et la France, en permettant le retour dans leur pays des civils allemands retenus en France, a mis fin aux transports d'internés civils à travers la Suisse.

Délégués chargés du rapatriement des citoyens allemands se trouvant en France non-occupée.

La Présidence de la Croix-Rouge allemande a, en date du 9 novembre, fait connaître au Comité international qu'elle avait envoyé en France non-occupée des délégués qui sont chargés d'aider au rapatriement des citoyens allemands et de traiter les questions y relatives.

Ces délégués résident à Bourges, Lyon, Marseille, Toulouse, Limoges et Périgueux, Clermont-Ferrand, Tarbes.